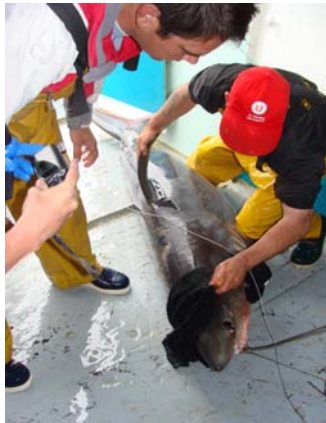


Pour mieux connaître leurs migrations, 9 requins-taupes ont été marqués avec des balises satellites aux abords du golfe de Gascogne



Mise à bord du requin-taupe
©Ifremer / G. Biais



Préparation du requin-taupe
avant la pose de la balise
satellite
©Ifremer / G. Biais



Une balise satellite en gros plan
©Ifremer / G. Biais

Grâce à un financement du Comité Régional des Pêches des Pays de la Loire, une équipe scientifique de l'Ifremer vient de marquer 9 requins-taupes avec des balises satellites aux abords du golfe de Gascogne, à 200km au large de l'Île d'Yeu (Pays de la Loire) et de Belle-Île (Bretagne). *"Nous voulons mieux connaître leurs migrations et établir un protocole de suivi de l'abondance de ces grands requins dont la pêche a été interdite en 2010"*, explique Gérard Biais, chercheur à la station Ifremer de la Rochelle.

« *La campagne 2013 a été un franc succès. Nous avons embarqué à bord du palangrier Fille du Suet, au départ des Sables d'Olonne, et réalisé cette opération en 7 jours, au lieu de 12 jours prévus* », souligne Gérard Biais.

L'objectif de la mission était de marquer des grands requins femelles ayant atteint la taille de la maturité sexuelle (2.30 mètres minimum). Les balises satellites sont programmées pour se détacher dans un an. Elle remonteront alors à la surface de la mer et enverront ainsi leurs données aux satellites. Cela permettra d'étudier en détail tous les déplacements des requins-taupes sur un cycle biologique annuel.

Une première opération en 2011 avait permis de marquer 3 requins-taupes.

« *Chaque année, les requins-taupes parcourent d'immenses trajets, pouvant aller jusqu'au cercle polaire au nord ou jusqu'aux Açores vers le sud. Au printemps, ils semblent revenir à l'ouest de la Bretagne* » indique Gérard Biais.